

Note d'information

Indicateurs économiques de tendance de la production de semences de Tournesol pour la récolte 2024

SEMAE

Section semences de plantes oléagineuses

Janvier 2025

Cette note émane de la Commission Indicateurs économiques Tournesol de la section « Plantes oléagineuses » de SEMAE.

Elle fait état des éléments de conjonctures économiques qui entourent la production des semences de tournesol.

Son objectif est de fournir aux opérateurs les évolutions des valeurs de la production.

En plus des clauses de la convention-type, le contrat négocié de gré à gré et signé entre l'agriculteur-multiplicateur et l'établissement doit fixer dans des clauses particulières la rémunération de l'agriculteur ou son mode de calcul, ainsi que les modalités de règlement de la récolte.



semae

Toutes les semences pour demain

Introduction à la note

Dans le cadre de ses missions et conformément au règlement modifié (UE) n° 1308/2013 du Parlement européen et du Conseil du 17 décembre 2013 et aux articles L631-24 paragraphe III et L632-2-1 du Code rural et de la pêche maritime, SEMAE, en tant qu'organisation interprofessionnelle reconnue, élabore et publie des indicateurs, qui visent à améliorer la connaissance et la transparence des marchés dans les relations contractuelles en production/multiplication de semences et plants. Les indicateurs visent à réduire l'asymétrie d'information entre les opérateurs dans un contexte marqué par la volatilité des prix.

Le Code rural et de la pêche maritime (EGALIM) prévoit que *“le contrat devra faire référence à au moins un indicateur relatif aux coûts pertinents de production en agriculture et à l'évolution de ces coûts, et à au moins un indicateur relatif aux prix des produits agricoles constatés sur le ou les marchés sur lesquels opère l'acheteur et à l'évolution de ces prix. Il pourra également faire référence à un ou plusieurs indicateurs relatifs aux quantités, à la composition, à la qualité, à l'origine et à la traçabilité des produits ou au respect d'un cahier des charges”*.

Les indicateurs de tendance sont construits à partir de données anonymisées et agrégées, et ne sauraient en aucun cas être interprétés comme des instructions ou des recommandations de prix. Les opérateurs restent entièrement libres de déterminer leurs prix en fonction de leurs propres coûts et de leur situation individuelle sur le marché.

En application du Code rural et de la pêche maritime (EGALIM), c'est l'Agriculteur qui propose à l'Etablissement de conclure un contrat de production de semences en précisant notamment la superficie qu'il peut allouer à la multiplication/production, les outils de production disponibles (irrigation, stockage, machines agricoles), les modalités de récolte (éventuellement de séchage, de stockage) et de sa mise à disposition ainsi que la rémunération souhaitée ou les modalités de fixation de la rémunération en s'appuyant notamment sur les indicateurs mis à disposition par SEMAE.

En ce qui concerne les informations contractuelles à inclure dans les conditions particulières au Contrat, elles doivent être discutées entre les Parties au moment de la mise en place des productions, lors de la remise des semences-mères (ou plants) au plus tard avant les semis ou les plantations.

INDICATEURS « AMONT »,

Traduisant l'évolution des coûts de production de semences de Tournesol

- **Evolution des charges de main d'œuvre, à travers l'évolution du Smic (Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance, source Insee)**

Année	Valeur Smic horaire brut au 1 ^{er} juillet	Evolution du Smic par rapport à l'année précédente
2020	10,15	101,20
2021	10,25	100,99
2022	10,85	105,85
2023	11,52	106,18
2024	11,65	<u>101,13</u>

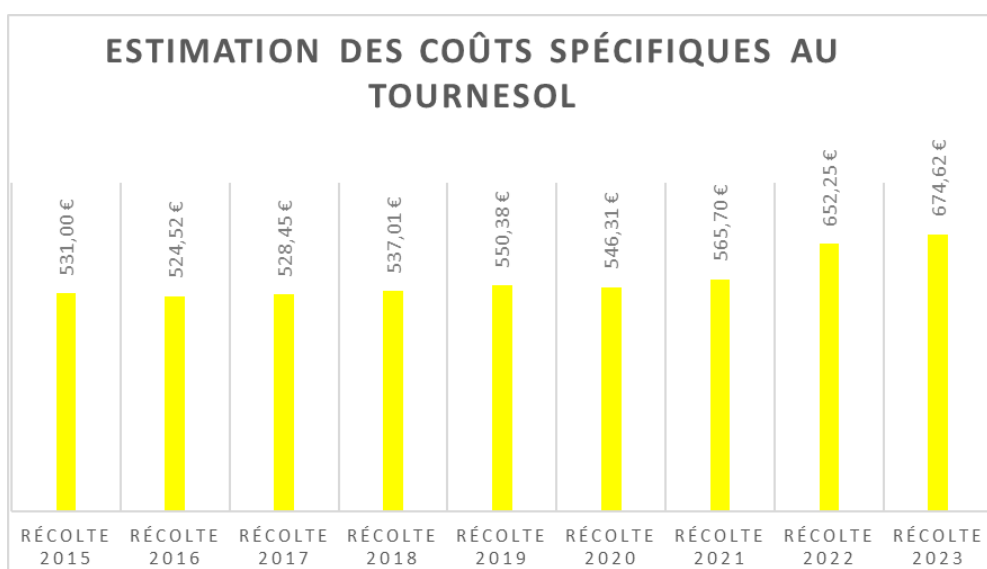
Source : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1375188>

- **Evolution des charges opérationnelles concernant la production agricole, à travers l'évolution de l'Ipampa (Indice des prix d'achat des moyens de production agricoles, source Insee)**

Année	Valeur de l'Ipampa (indice général) au mois d'avril	Evolution de l'Ipampa par rapport à l'année précédente
2020	101,7	97,23
2021	107,9	106,1
2022	134,6	124,75
2023	135,5	100,67
2024	126,8	<u>93,58</u>

Source : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/serie/010777276>

- **Evolution des coûts spécifiques à la multiplication de Tournesol semence (en €/ha), traduisant l'estimation du différentiel de charges opérationnelles entre les productions de semences et les productions de consommation de graines de tournesol, pouvant évoluer chaque année, notamment avec les valeurs du SMIC et de l'IPAMPA (source : sur la base d'une étude de l'interprofession de 2014)**



INDICATEURS « AVAL »,

Traduisant l'évolution du marché des productions de consommation des espèces « de référence » pouvant être en compétition avec la multiplication de Tournesol semences sur les mêmes zones de production.

Concernant la production de Tournesol semence, les productions de consommation entrant en compétition sur les mêmes zones géographiques concernent les espèces suivantes : Blé, Maïs et Colza.

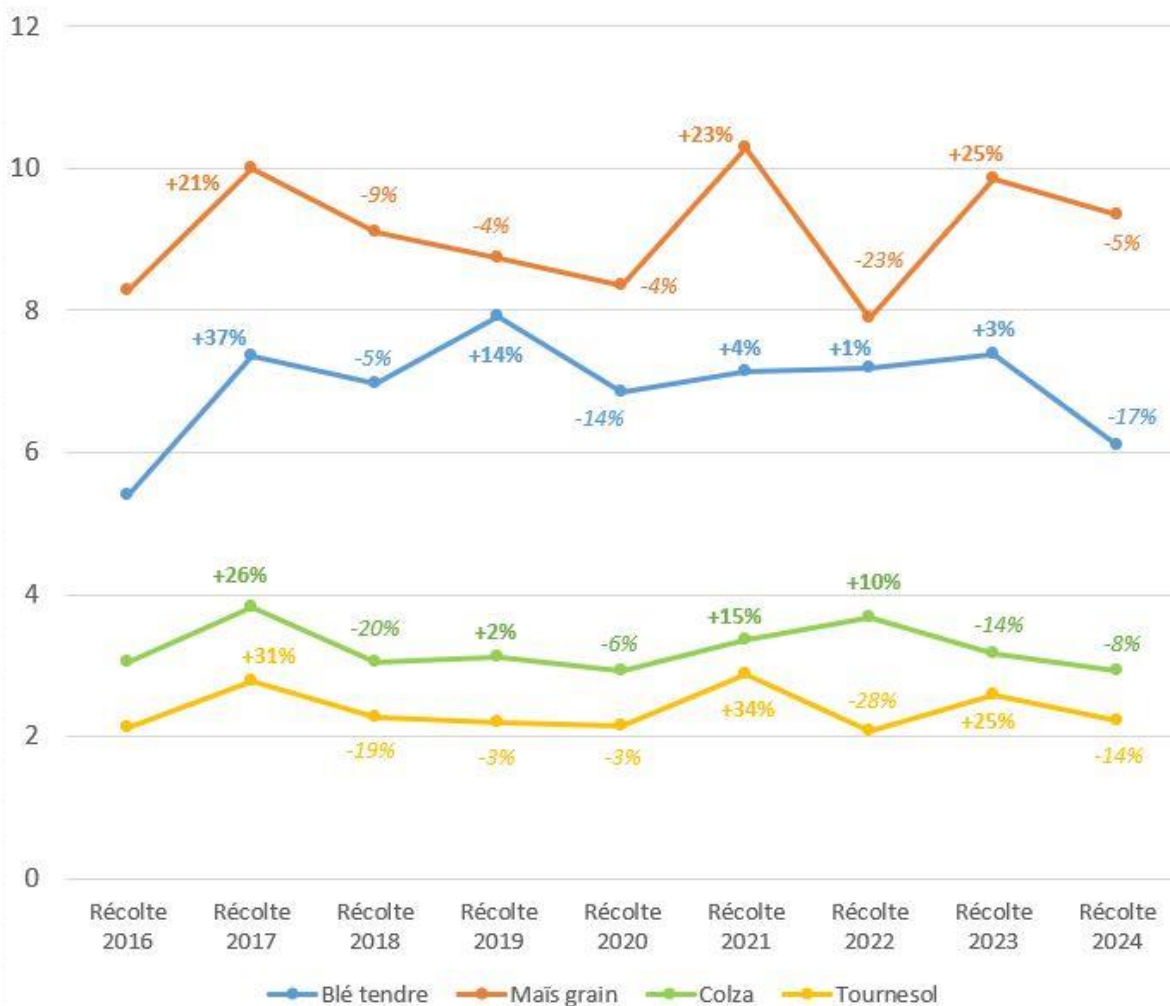
Pour comparaison avec la multiplication, l'évolution de la production de Tournesol de consommation est également observée, avec un focus sur le tournesol oléique.

- **Evolution des rendements moyens nationaux des espèces de référence**

(source : Agreste Conjoncture, publications du mois de novembre)

Rendements moyens (t/ha)	Blé tendre	Maïs grain	Colza	Tournesol
Récolte 2016	5,39	8,27	3,05	2,13
Récolte 2017	7,36	10	3,83	2,79
Récolte 2018	6,97	9,11	3,05	2,27
Récolte 2019	7,92	8,73	3,11	2,20
Récolte 2020	6,84	8,36	2,92	2,14
Récolte 2021	7,13	10,28	3,35	2,87
Récolte 2022	7,18	7,89	3,67	2,07
Récolte 2023	7,39	9,85	3,17	2,58
Récolte 2024	6,10	9,34	2,92	2,23

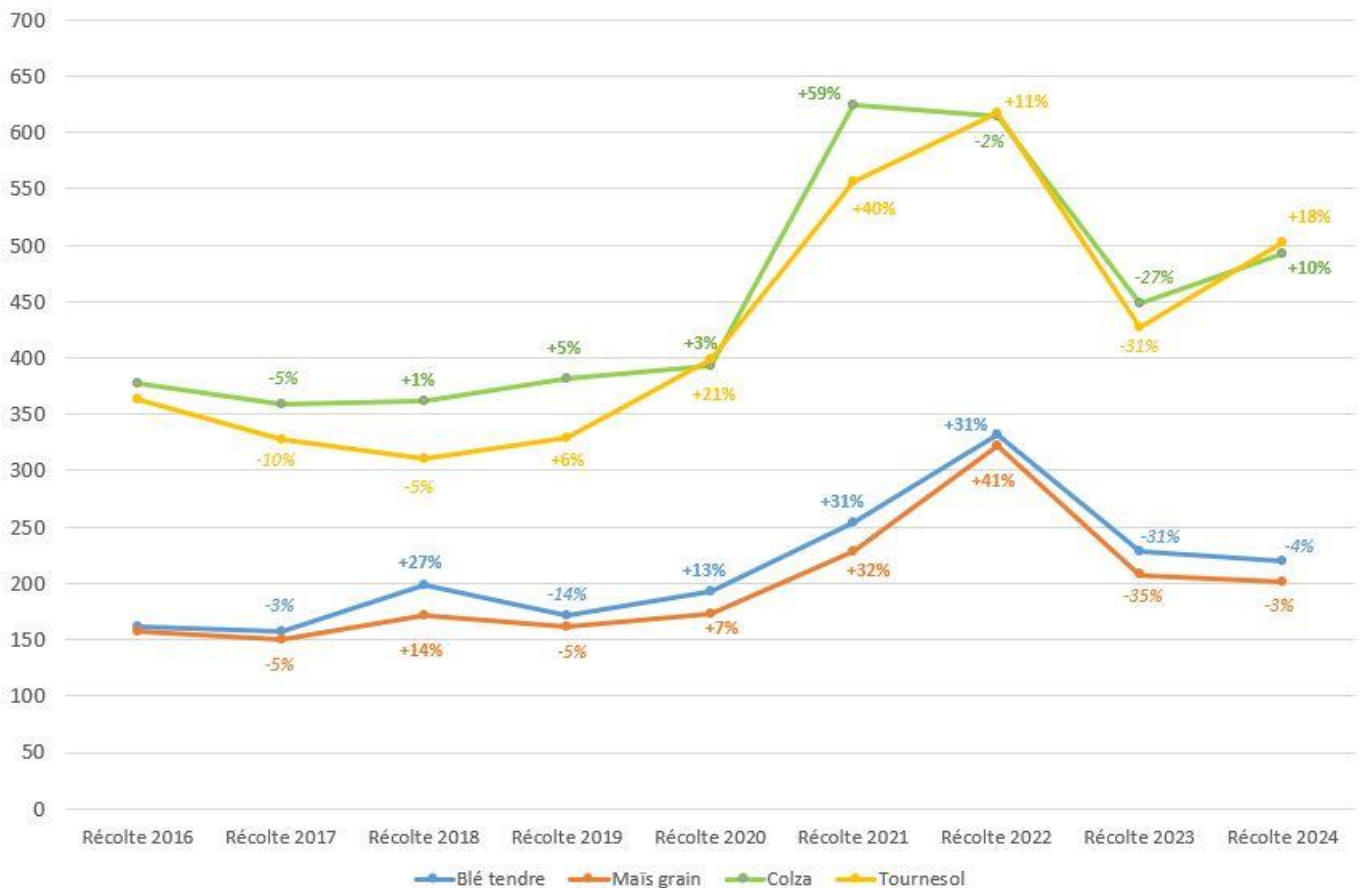
Rendements moyens (t/ha)
(Agreste Conjoncture - publication de novembre)



- Evolution des moyennes des cotations de marché durant les six mois de commercialisation, du 1er juillet au 31 décembre, pour les cultures de référence. Le détail des cotations publiées sur la période du 01/07/2024 au 31/12/2024 est en annexe (source : La Dépêche – Le Petit Meunier)

Moyennes des cotations entre le 1er juillet et le 31 décembre (€/t)	Blé tendre	Mais grain	Colza	Tournesol
Récolte 2016	162,17	157,6	377,47	363,33
Récolte 2017	157,02	150,25	359,19	327,67
Récolte 2018	198,81	171,26	362,38	311,12
Récolte 2019	170,79	162,10	382,04	328,75
Récolte 2020	193,39	173,02	392,96	398,15
Récolte 2021	253,08	228,10	624,92	556,25
Récolte 2022	331,71	321,43	614,43	616,79
Récolte 2023	228,60	207,63	448,13	427,11
Récolte 2024	219,01	201,52	492,14	502,16

Moyennes des cotations cultures conso (€/t)
(La Dépêche - Le Petit Meunier)



Annexe

Cotations publiées par La Dépêche - Le Petit Meunier 1er juillet au 31 décembre 2024 (€/tonne)					
Date du marché	Blé tendre (rendu Rouen)	Maïs (rendu Bordeaux)	Colza (rendu Rouen)	Tournesol (rendu Bordeaux)	Tournesol Oléique (rendu Bordeaux)
03/07/2024	215,5	200	492	445	460
10/07/2024	214	202	469	445	462,5
17/07/2024	209	206,5	468	455	470
24/07/2024	222,5	213,5	487	465	480
31/07/2024	221	201	471,5	465	475
07/08/2024	215,5	199	454	465	475
28/08/2024	201	191	459	462,5	472,5
04/09/2024	218	199,5	465,5	475	485
11/09/2024	221,5	198	468,75	470	490
18/09/2024	216,5	198,5	466	450	480
25/09/2024	218	200	479	475	490
02/10/2024	230,5	210,5	477	495	490
09/10/2024	226	207,5	490		520
16/10/2024	225	206,5	492	525	565
23/10/2024	222	206,5	510	565	605
30/10/2024	218	201	522	560	620
07/11/2024	216	201	524	550	630
14/11/2024	209	196,5	535	570	655
20/11/2024	220,5	203	529,5	560	650
27/11/2024	219	196,5	493	535	610
04/12/2024	221,25	197,5	525	555	635
11/12/2024	227,5	201	531	530	630
18/12/2024	230	198,5	511	530	630
MOYENNE	219,01	201,52	492,14	502,16	542,61

